

COMMUNIQUE DE PRESSE

La Banque des Territoires et l'Eurométropole de Strasbourg signent une convention de partenariat sur la période 2022-2026

Strasbourg, le 08 avril 2022 - Patrick François, directeur régional Grand Est de la Banque des Territoires et Pia Imbs, présidente de l'Eurométropole de Strasbourg, ont signé, ce jour, une convention partenariale pour soutenir les investissements de la collectivité sur son territoire sur la période 2022-2026.

Cette convention s'inscrit dans le prolongement de la convention de partenariat signée en janvier 2016 entre la Ville de Strasbourg, l'Eurométropole de Strasbourg et la Caisse des dépôts pour la période 2016-2018. Elle a permis d'engager un travail collaboratif au service d'une vision et d'une stratégie partagées sur le territoire de l'Eurométropole.

Au regard de l'effet de levier de ce partenariat pour l'émergence des projets portés par la collectivité, la Banque des Territoires et l'Eurométropole de Strasbourg ont convenu de renouveler leur partenariat en identifiant des axes complémentaires de collaboration pour la période 2022-2026.

Les priorités stratégiques portées par l'Eurométropole traduites dans la convention reposent sur 6 axes : **Le défi climatique, le développement d'une économie locale durable et créatrice d'emplois, la construction d'un territoire durable et résilient, le développement des transports et des mobilités de demain, le renforcement de « Strasbourg capitale européenne », une gouvernance plus horizontale et collégiale garantissant l'équité et la cohésion territoriale.**

Sur ces axes, la Banque des Territoires pourra intervenir en accompagnant les acteurs des territoires dans la construction et la mise en œuvre de leurs projets grâce à une large palette d'offres et de solutions : accompagnement en amont et ingénierie, conseil, financement en fonds propres, services bancaires, consignations et dépôts spécialisés, ...

« L'accompagnement des politiques publiques des collectivités territoriales fait partie intégrante des métiers de la Banque des Territoires. Cette convention de partenariat nous permet d'accélérer l'action publique au service du territoire de l'Eurométropole de Strasbourg, pour des territoires plus durables, plus inclusifs, plus connectés et plus attractifs et j'en suis ravi ! » déclare Patrick François, directeur régional Grand Est de la Banque des Territoires.

« Face aux enjeux du dérèglement climatique, l'Eurométropole de Strasbourg doit opérer une véritable transformation du territoire. La Banque des territoires est un partenaire essentiel dans la mise en œuvre de cette politique portée par l'Eurométropole. Un partenariat qui nous permet d'assurer pleinement

notre rôle d'investisseur dans les domaines où les communes n'ont pas la capacité de le faire. Chacun de ces investissements présentent un intérêt à l'échelle métropolitaine, sur le long terme et bénéficie à tous les habitants. » précise Pia Imbs, présidente de l'Eurométropole.

À propos de l'Eurométropole

L'Eurométropole de Strasbourg compte parmi les métropoles créées dans le cadre de la loi MAPTAM (modernisation de l'action publique territoriale et d'affirmation des métropoles). Composée de 33 communes et de près de 500 000 habitants, elle bénéficie du statut d'Eurométropole ce qui renforce son rôle et sa "place particulière" à l'échelle internationale.

www.strasbourg.eu/presentation-eurometropole

Contact presse : Sophie Cambra - sophie.cambra@strasbourg.eu

À propos de la Banque des Territoires

Créée en 2018, la Banque des Territoires est un des cinq métiers de la Caisse des Dépôts. Elle rassemble dans une même structure les expertises internes à destination des territoires. Porte d'entrée client unique, elle propose des solutions sur mesure de conseil et de financement en prêts et en investissement pour répondre aux besoins des collectivités locales, des organismes de logement social, des entreprises publiques locales et des professions juridiques. Elle s'adresse à tous les territoires, depuis les zones rurales jusqu'aux métropoles, avec l'ambition de lutter contre les inégalités sociales et les fractures territoriales. La Banque des Territoires est déployée dans les 16 directions régionales et les 37 implantations territoriales de la Caisse des Dépôts afin d'être mieux identifiée auprès de ses clients et au plus près d'eux.

Pour des territoires plus attractifs, inclusifs, durables et connectés.

www.banquedesterritoires.fr @BanqueDesTerr

Contacts presse : Joëlle Lagrange - joelle.lagrange@caissedesdepots.fr